

“ La conduite des religieuses n'est pas mal ordonnée, puisque ce sont les prêtres, (séculiers) les jésuites et les récollets qui en ont soin. Cependant il conviendrait mieux que ce fussent des prêtres qui en eussent le soin. Je ne doute pas que M. de Samos ne le fasse dans la suite, car il n'est pas fort partisan de ces révérends. Il a bien fait de donner à manger aux uns et aux autres, afin de maintenir la paix et l'union qui doit être entre les uns et les autres.

“ M. le général (de Beauharnois) ne doit rien craindre de la part de M. Dupuy ; il n'est pas assez écouté pour cela. (1) L'on en fait même si peu de cas qu'ayant demandé une charge qu'avait un frère de sa femme sur laquelle il doit au dit sieur Dupuy près de cent mille francs, on lui a refusé tout net, ce qui l'a extrêmement affligé aussi bien que sa femme qui par ses cris et ses plaintes s'est entièrement perdue

“ M. Boulard (le chanoine) a plus de raisons que personne de se plaindre, car il a été traité de la manière du monde la plus disgracieuse. Il me l'a écrit aussi bien qu'à messieurs des Missions Etrangères qui n'en paraissent pas contents. Un homme de cet âge, qui assurément n'a eu que de très bonnes vues en agissant comme il a fait, ne méritait pas un sort pareil.

“ Il n'est pas extraordinaire que M. de Samos ait donné un canonicat à son secrétaire : il lui procure par là du pain et se débarrasse de l'entretien qu'il aurait fallu lui donner. Ce jeune homme m'a écrit pour me faire part de son avancement et me mande en même temps que quelques chanoines paraissent s'opposer à ce que demande M. l'Evêque, surtout pour ce qui regarde le cérémonial. Il voudrait bien que tout le monde se soumit à l'aveugle. Il n'est pas étonnant que le jeune homme me parle en ces termes, puisqu'il tient sa fortune de M. l'Evêque. . . ”

Ce secrétaire que Mgr Dosquet fit entrer dans le Cha-

(1) L'intendant Dupuy avait été démis de sa charge et remplacé par M. Hocquart.